

S'INITIER A LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Programme participant

Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux liés aux risques psychosociaux et d'en identifier les principaux facteurs, étapes préalables à la mise en place d'une démarche de prévention des RPS.

A noter : Le cabinet Sophie Morin Conseils est habilité par l'Inrs pour cette formation.

Objectifs

- Identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel ;
- Acquérir des connaissances sur la notion de risques psychosociaux, différencier les familles de RPS ;
- Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise ;
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention de RPS.

Public concerné

Toute personne susceptible, dans son entreprise, de participer à une action de prévention des risques psychosociaux (chefs d'entreprises, managers, DRH, responsables RH, responsables QHSE, membres du CHSCT, infirmiers du travail, médecins du travail, assistants sociaux...).

Prérequis

Aucune connaissance particulière

Durée de la formation

2 journées de 7 heures (soit 14 heures)

Ces deux journées seront espacées au minimum d'une semaine afin de permettre une réflexion et un travail intersession.

Modalités pratiques

Les dates, horaires et lieux seront précisés lors de la convocation.

Le groupe ne pourra excéder 12 participants.

Modalités pédagogiques

Le formateur met l'accent sur une pédagogie active et participative fondée sur le travail collectif et les échanges. L'apport de notions théoriques (sous forme d'exposés vidéo projetés) est étayé de situations pratiques (exercices, cas pratiques, partage d'expériences).

Un support synthétisant les thèmes développés est remis aux participants, ainsi qu'une bibliographie pour aller plus loin pour ceux qui le désirent.

Le formateur

La formation sera animée par Sophie Morin, psychologue du travail, psychothérapeute et IPRP (intervenante en prévention des risques psychosociaux), formatrice depuis 2009.

Programme de la formation

- ✧ **Les différents risques psychosociaux : définitions et mécanismes**
 - Comprendre ce qu'est le stress, ses mécanismes
 - Les différents types de violence au travail
- ✧ **Les causes, effets et atteintes à la santé des RPS**
 - Les conséquences des RPS (au niveau de l'individu, de l'entreprise, de la société)
 - Les 6 familles de stressseurs dans l'entreprise
Cas pratique : classer différentes situations de travail selon les 6 familles
 - Analyse des situations problème
Cas pratique : A partir d'un film, caractériser une situation de travail à risque
- ✧ **Les enjeux de la prévention**
 - Les aspects juridiques et réglementaires
 - Les enjeux économiques
- ✧ **Les niveaux de prévention** : Prévention primaire, secondaire
- ✧ **Quelques exemples d'actions** de prévention des RPS en entreprise
Cas pratique : identifier les actions de prévention déjà présentes au sein de son entreprise et les classer selon le niveau de prévention

Modalités d'évaluation

Les stagiaires signeront une feuille d'émargement.

La validation des acquis sera faite tout au long de la formation, par un contrôle continu sur des exercices pratiques individuels et collectifs.

A l'issue de cette formation, les participants se verront délivrer une attestation de présence et de fin de formation validant les acquis.

L'évaluation de la satisfaction quant à la formation sera réalisée par les stagiaires en fin de formation.